

## FEUILLE DE TRAVAIL SUR L'HÉRITAGE DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Utilisez cette feuille de travail afin de soutenir l'Activité 7 : Perspectives sur la Loi sur les langues officielles et l'**Activité 8 : La Commission Laurendeau-Dunton a-t-elle réussi sa mission?** aux pages 10 et 11 du guide pédagogique *La Loi sur les langues officielles* de Historica Canada.

Lorsque la *Loi sur les langues officielles* est entrée en vigueur le 7 septembre 1969, elle a donné à l'anglais et au français, en tant que langues officielles du Canada, un statut égal. La *Loi* est née de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Commission Laurendeau-Dunton), qui a mis en lumière les énormes inégalités qui existaient entre les Canadiens français et anglais. La *Loi* a été importante dans l'intégration du français au sein des institutions fédérales en obligeant celles-ci à offrir des services en français et en anglais en créant des opportunités d'emplois pour les Canadiens français et en offrant d'importantes opportunités économiques pour les communautés francophones à travers le pays (majoritairement grâce à l'augmentation d'opportunités d'emplois au sein du gouvernement fédéral). La *Loi* a aussi vu la création du Commissariat aux langues officielles (CLO), qui prend la mesure des réalités linguistique, s'assure que la *Loi* est respectée à travers le pays et gère les plaintes.

Mais quel type d'impact la Commission Laurendeau-Dunton et la *Loi* sur les langues officielles a-t-elle eu sur les Canadiens? Les effets de la *Loi* peuvent être mesurés grâce à différents indicateurs qui mesurent si la *Loi* a rendu les Canadiens plus bilingues ou si elle a aidé les relations entre les Canadiens anglais et français. Le succès de la Commission Laurendeau-Dunton peut être mesuré en évaluant les changements apportés par la *Loi* dans trois domaines clés :

- L'étendue du bilinguisme au sein du gouvernement fédéral
- Le rôle des organismes privés et publics dans la promotion de meilleures relations culturelles
- Les opportunités pour les Canadiens de devenir bilingues en anglais et en français

### L'ÉTENDUE DU BILINGUISME AU SEIN DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL :

- Depuis 1969, le pourcentage d'emplois administratifs bilingues au sein de la fonction publique a augmenté.
- Les fonctionnaires ont la possibilité de suivre des cours de français pour améliorer leurs compétences.
- En 2007, les postes au sein de l'administration publique centrale nécessitaient les compétences linguistiques suivantes :
  - Bilingue - 40,2%
  - Anglais impératif - 51,2%
  - Français impératif - 4,0%
  - Anglais ou français impératif - 4,4%
- Alors que ces chiffres peuvent sembler positifs, la réalité de l'utilisation du français dans le milieu du travail est très différente. Le rapport du CLO en 2018-2019 en est arrivé aux conclusions suivantes :
  - Depuis 2008, 4 sondages démontrent qu'entre 91% et 93% des employés anglophones se sentent à l'aise d'écrire dans la langue officielle de leur choix au travail.
  - Seulement 67 à 68% des employés francophones se disent à l'aise d'écrire dans la langue de leur choix, une différence de 25%.
  - Les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux révèlent qu'il n'y a eu aucun progrès sur les questions importantes entre 2008 et 2017, démontrant une complète stagnation.

### LE RÔLE DES ORGANISMES PRIVÉS ET PUBLICS DANS LA PROMOTION DE MEILLEURES RELATIONS CULTURELLES :

- 67% des anglophones croient que le gouvernement du Canada est efficace dans la protection des deux langues officielles, ce qui est le cas chez seulement 47% des francophones.
- 96% des francophones croient qu'il est important que tous les Canadiens puissent avoir accès à des services offerts par le gouvernement fédéral dans la langue officielle de leur choix, tandis que seulement 83% des anglophones croient de même.
- Au Canada, à l'extérieur du Québec, 98,6% des travailleurs affirment utiliser l'anglais au moins sur une base régulière, et 9 travailleurs sur 10 affirment n'utiliser que l'anglais. Ces proportions sont similaires à celles observées en 2006.
- Au Québec, l'utilisation prédominante du français dans le milieu de travail est passée de 82% en 2006 à 79,7% en 2016. Ce déclin s'est produit en plus grande partie en faveur de l'utilisation égale de l'anglais et du français, qui est passée de 4,6% en 2006 à 7,2% en 2016.
- La proportion des employés qui utilisent plus d'une langue au travail a augmenté de 14,9% en 2006 à 15,4% en 2016.
- Les programmes d'été (comme Explore) ont augmenté au fil des ans, avec comme but d'aider les Canadiens à parler l'anglais et le français.

<sup>1</sup> Statistics, facts, and figures taken from the Office of the Commissioner of Official Languages ([www.clo-ocol.gc.ca/fr](http://www.clo-ocol.gc.ca/fr)) and from Statistics Canada ([www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016031/98-200-x2016031-eng.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016031/98-200-x2016031-eng.cfm)).

## LES OPPORTUNITÉS POUR LES CANADIENS DE DEVENIR BILINGUES EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS :

- Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes qui ont affirmé être capable d'avoir une conversation dans les deux langues officielles du Canada a augmenté de 350 000, égalant 5,8 millions de personnes.
- Le taux de bilinguisme de la population canadienne est passé de 17,4% en 2006 à 17,5% en 2011.
- Un peu moins que la moitié des élèves dans les écoles publiques du Canada (2 382 693) apprenaient une deuxième langue officielle en 2015/2016.
- Parmi ces étudiants, la majorité (1 954 068) étaient inscrits dans des programmes réguliers de langue seconde (programmes de base avec l'anglais ou le français comme matière), une légère baisse (-0,2%) par rapport à l'année précédente.
- Le gouvernement fédéral offre maintenant la possibilité aux fonctionnaires de suivre des cours de français afin d'améliorer leurs compétences.
- La demande pour les élèves en immersion française a augmenté dans toutes les provinces. En 2015-2016, approximativement 430 000 élèves étaient inscrits dans des programmes d'immersion française, en comparaison avec 360 000 élèves en 2011-2012, soit une augmentation de près de 20% en quatre ans (le nombre total d'étudiants est demeuré le même)..

## AUTRES STATISTIQUES CONCERNANT LES LANGUES OFFICIELLES

Le Commissariat des langues officielles (CLO) est le principal organe gouvernemental mis sur pied afin de s'assurer que la *Loi* est respectée à travers le pays, et de gérer les plaintes. Le CLO émet aussi des recommandations et conseils aux fonctionnaires élus concernant la meilleure façon d'atteindre le bilinguisme institutionnel. La *Loi* sur les langues officielles a défini trois piliers, qui sont mesurés par le CLO : l'égalité du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la *Loi* sur les langues officielles; le maintien et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada; et l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne. Vous pouvez visiter le site web du CLO au [www.clo-ocol.gc.ca](http://www.clo-ocol.gc.ca) afin d'obtenir plus de faits et de chiffres. Voici quelques statistiques qui pourraient vous aider à évaluer les effets de la *Loi* sur les langues officielles et le succès de la Commission Laurendeau-Dunton :

- En 2018-2019, 550 plaintes ont été déposées en lien avec les communications et services au public, soit la moitié des plaintes totales reçues par le CLO. Ces plaintes comprennent les services reçus aux services frontaliers, dans les bureaux de vote et dans plus de 30 organismes fédéraux.
- Alors que 20,6% des Canadiens (6,8 millions de personnes) ont déclaré que leur langue maternelle est une langue autre que le français ou l'anglais, seulement 6,2% des Canadiens ont affirmé parler une langue autre que le français ou l'anglais comme unique langue à la maison.
- En 2011, 63,5% de la population dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais ont déclaré parler l'anglais à la maison.
- En 2001, près de 7 millions de Canadiens ont affirmé parler majoritairement le français à la maison, comparé à 6,7 millions en 2006.
- Au Québec, la proportion de gens qui ont affirmé ne parler que le français à la maison a diminué, passant de 75,1% à 72,8% entre 2006 et 2011. Dans le reste du Canada, la proportion de la population qui a affirmé ne parler qu'anglais à la maison a aussi diminué, passant de 77,1% à 74,1% entre 2006 et 2011.

## CONCLUSION

Après 50 ans, la *Loi* sur les langues officielles s'est avérée primordiale dans la définition de la société canadienne. Le futur de la langue au Canada et la pertinence moderne de la *Loi* soulève encore beaucoup de questions. Statistiques Canada prévoit que d'ici 2036, la moitié des Canadiens seront des immigrants ou des enfants d'immigrants, ce qui signifie que l'on s'attend à ce que 25% de la population du Canada possède une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, et nos populations des langues officielles seront de plus en plus culturellement diverses. La création d'une *Loi* sur les langues autochtones visant à récupérer, à revitaliser, à renforcer et à maintenir les langues autochtones au Canada, influencera aussi la façon dont notre gouvernement met en œuvre les politiques linguistiques à travers le pays. Alors qu'il est nécessaire de reconnaître le progrès important qu'a permis la *Loi* sur les langues officielles, nous devons aussi réfléchir à sa place dans notre société actuelle et au futur des langues et des politiques linguistiques au Canada.

**QUEL EST LE PATRIMOINE DE LA COMMISSION LAURENDEAU-DUNTON?**

Utilisez cette feuille de travail afin d'accompagner l'**Activité 8 : La Commission Laurendeau-Dunton a-t-elle réussi sa mission?**, située à la pages 10 et 11 du guide pédagogique *Loi sur les langues officielles* de Historica Canada.

DOMAINE CIBLÉ	CRITÈRE	ÉVALUATION
Étendue du bilinguisme au sein du gouvernement fédéral		
Rôle des organismes publics et privés dans la promotion de meilleures relations culturelles		
Opportunités pour les Canadiens de devenir bilingues en anglais et en français		